

Stephen Boleslav Roman et sept autres personnes de la Province d'Ontario, aux fins d'une loi constituant en corporation *Standard Trust Company*.

A dix heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.

L'Orateur,
ROLAND MICHENER